

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS

RECRUTEMENT POUR L'AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS (LONDRES)

(2014/C 47 A/01)

L'Agence européenne des médicaments est chargée de coordonner l'évaluation et la surveillance des médicaments à usage humain et vétérinaire dans l'Union européenne [voir règlement (CE) n° 726/2004 du Parlement européen et du Conseil (JO L 136 du 30.4.2004, p. 1)]. Créée en janvier 1995, l'Agence entretient des contacts intensifs avec la Commission européenne, les 28 États membres de l'Union européenne, les pays de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ainsi que de nombreuses autres instances des secteurs public et privé.

De plus amples informations sur l'Agence et ses activités sont facilement accessibles sur l'internet; notre adresse y est la suivante: <http://www.ema.europa.eu/>

L'Agence européenne des médicaments (EMA) organise une procédure de sélection en vue de constituer une liste de réserve pour les fonctions suivantes:

EMA/CA/S/041 Agent contractuel (court terme), Conseiller juridique, Département juridique (FG IV)

Les candidats retenus seront inscrits sur une liste de réserve et, selon la situation budgétaire, un contrat d'agent contractuel de deux ans, renouvelable, pourra leur être proposé conformément au régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (JO L 56 du 4.3.1968). Le renouvellement portera sur une période déterminée de maximum un à trois ans.

Le lieu de travail sera Londres.

Les candidats doivent être des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège ou du Liechtenstein et doivent jouir de leurs droits civiques.

Les conditions complètes et la description des tâches doivent être téléchargées à partir du site internet de l'Agence:

<http://www.ema.europa.eu/> sous l'onglet «Careers at the Agency».

Les candidatures doivent être déposées par voie électronique en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de l'Agence. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 mars 2014, à minuit.

Veuillez noter que, en raison du nombre élevé de candidatures que l'EMA reçoit, lorsque la date limite de dépôt des candidatures est proche, le système peut se trouver temporairement engorgé. Il est, dès lors, conseillé aux candidats d'envoyer leur candidature dans un délai raisonnable avant la date limite.

Si vous souhaitez que les publications de postes vacants vous soient notifiées par voie électronique, veuillez vous inscrire en ligne à notre fil RSS à l'adresse suivante: <http://www.ema.europa.eu>, rubrique «RSS news feeds».